



MSC

VOYAGERS CLUB

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ MSC VOYAGERS CLUB (À PARTIR DU 7 NOVEMBRE 2024)

Les présentes Conditions Générales régissent le programme MSC Voyagers Club.

CONDITIONS D'UTILISATION

Ces Conditions Générales s'appliquent à tous les membres MSC Voyagers Club. MSC Voyagers Club entre en vigueur à partir du 19/07/2015. Les règles ci-dessous sont mises à jour à compter du 7 novembre 2024.

MSC Croisiers SA se réserve le droit de modifier les conditions suivantes sans préavis. Il relève de la responsabilité des membres de se tenir régulièrement informés des mises à jour des règles MSC Voyagers Club.

1. ADHÉSION AU MSC VOYAGERS CLUB

1.1 Toute personne est éligible à l'adhésion à partir de 0 an. L'inscription au programme MSC Voyagers Club pour les membres de moins de 18 ans est réalisée par un parent/tuteur légal au nom des futurs membres lorsqu'ils sont âgés de moins de 18 ans. Lors de la procédure d'inscription, **les passagers doivent saisir leur nom complet tel qu'il apparaît sur leur pièce d'identité.**

1.2 L'adhésion n'est pas automatique et les passagers peuvent s'inscrire en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- En remplissant le formulaire «S'inscrire» sur le site Internet de MSC. L'utilisateur cochera la case correspondante pour s'inscrire au programme MSC Voyagers Club, en ajoutant tous les détails nécessaires à l'inscription. Il est également possible d'adhérer lors de l'enregistrement en ligne. Les membres recevront leur numéro d'adhérent au club par e-mail après leur adhésion.

- À bord, en faisant une demande d'adhésion auprès du point Info du MSC Voyagers Club ou de la Réception - Service Clients. Les règles concernant la récupération des points pour les croisières précédentes sont exposées dans la clause 3.1 des présentes conditions. Les passagers qui s'inscrivent au programme MSC Voyagers Club recevront, 72h après, une confirmation de leur inscription par e-mail avec leur numéro d'adhérent.

1.3 Carte MSC Voyagers Club et numéro d'adhérent au Club

Chaque adhésion au programme MSC Voyagers Club génère un numéro d'adhérent au Club. Celui-ci est communiqué au membre dans un e-mail lui confirmant son adhésion.

Lors de la première croisière après la souscription, le numéro d'adhérent au MSC Voyagers Club sera imprimé sur la Cruise Card remise à l'adhérent. La Cruise Card est une carte en plastique contenant toutes les informations nécessaires au passager. Elle sert de moyen de paiement à bord et constitue également la clé d'accès à la cabine. La Cruise Card avec le numéro d'adhérent constitue la carte du MSC Voyagers Club et elle sera imprimée et délivrée le premier jour de chaque croisière.

Cette carte est le seul moyen d'identifier les membres du MSC Voyagers Club à bord.

Le numéro d'adhérent au Club doit être communiqué à chaque réservation de croisière, ainsi que toutes les informations nécessaires à la réservation, même si la réduction Club n'est pas applicable sur le voyage. C'est le seul moyen pour les passagers d'être éligibles aux avantages que le MSC Voyagers Club offre à ses membres et de gagner des points Club. Le numéro MSC Voyagers Club doit être fourni au moment de la réservation, afin d'assurer la reconnaissance du membre à bord.

MSC Croisiers SA se réserve le droit de refuser - ou d'annuler - le statut de membre à tout moment, sans fournir de raison ou de préavis.

Le statut de membre MSC Voyagers Club est soumis aux Conditions Générales du programme de fidélité MSC Voyagers Club. En cas de refus des dites conditions du programme par un membre, celui-ci se doit de signaler l'annulation de son inscription par courrier postal à l'adresse suivante : MSC Croisiers SA, Avenue Eugène-Pittard, 16 - 1206 Genève (Suisse).

1.4 Durée d'une adhésion

Le maintien du statut de membre MSC Voyagers Club est garanti à condition d'avoir effectué au moins une croisière tous les 5 ans. Si la date de débarquement de la croisière la plus récente remonte à plus de 5 ans (60 mois) ou qu'aucune croisière n'a été effectuée au cours des 5 années suivant la date d'adhésion au MSC Voyagers Club, le statut du membre expirera.

Si, par exemple, la dernière date de débarquement est le 30.01.2024 et si le membre n'a pas effectué d'autres croisières avant le 30.01.2029, l'adhésion expirera.

Si la date d'enregistrement est le 30.01.2024 et aucune croisière n'a été effectuée avant le 30.01.2029, l'adhésion expirera.

En cas de perte du statut, les passagers peuvent refaire une demande d'adhésion au programme MSC Voyagers Club. Cette adhésion sera soumise aux Conditions Générales. Un nouveau numéro d'adhérent au Club sera alors attribué.

Si l'adhésion au MSC Voyagers Club expire, tous les points gagnés sont perdus. Par exemple : si un membre Diamond MSC Voyagers Club avec un cumul de 12 000 points n'effectue pas de croisières pendant 5 ans à compter de la date de son dernier débarquement, les 12 000 points seront perdus. Pour recommencer à accumuler des points, une nouvelle demande d'adhésion au programme MSC Voyagers Club sera nécessaire. Dans ce cas, un nouveau numéro de carte sera attribué (l'ancien numéro de carte ne peut jamais être récupéré).

2. CUMUL DE POINTS

Tous les membres du MSC Voyagers Club cumulent des points selon les 3 critères détaillés ci-dessous :

a. les ambiances achetées (Bella, Fantastica, Aurea) ou MSC Yacht Club

b. les forfaits prépayés

c. les points bonus

a. "LES AMBIANCES ACHETÉES" MSC Croisiers SA propose à l'achat différents types d'"ambiances" : Bella, Fantastica, Aurea ou MSC Yacht Club. Les membres peuvent cumuler des points en fonction de l'ambiance achetée.

Ambiance Bella :

- les croisières d'une durée inférieure à 5 nuits ou 6 jours permettent de cumuler 200 points;
- les croisières d'une durée de 5 à 9 nuits ou 6 à 10 jours permettent de cumuler 500 points;
- les croisières d'une durée de plus de 9 nuits ou 10 jours permettent de cumuler 700 points

Ambiance Fantastica :

- les croisières d'une durée inférieure à 5 nuits ou 6 jours permettent de cumuler 400 points;
- les croisières d'une durée de 5 à 9 nuits ou 6 à 10 jours permettent de cumuler 700 points;
- les croisières d'une durée de plus de 9 nuits ou 10 jours permettent de cumuler 1000 points.

Ambiance Aurea :

- les croisières d'une durée inférieure à 5 nuits ou 6 jours permettent de cumuler 600 points;
- les croisières d'une durée de 5 à 9 nuits ou 6 à 10 jours permettent de cumuler 1000 points;
- les croisières d'une durée supérieure à 9 nuits ou 10 jours permettent de cumuler 1500 points.

MSC Yacht Club :

- les croisières d'une durée inférieure à 5 nuits ou 6 jours permettent de cumuler 800 points;
- les croisières d'une durée de 5 à 9 nuits ou 6 à 10 jours permettent de cumuler 1000 points;
- les croisières d'une durée supérieure à 9 nuits ou 10 jours permettent de cumuler 2 000 points.

Les points sont cumulés en fonction de l'Ambiance (Bella, Fantastica et Aurea) ou MSC Yacht Club acheté. En cas de surclassement à titre gracieux, les points seront attribués sur la base de l'Ambiance achetée. Aucun point supplémentaire ne sera attribué en cas de surclassement d'Ambiance à titre gracieux.

Pour les croisières et les départs où les ambiances Bella, Fantastica, Aurea ou MSC Yacht Club ne seraient pas applicables, les règles sont les suivantes.

Type de cabine :

Cabine Intérieure : 600 points

Cabine Vue Mer : 750 points

Cabine Balcon : 900 points

Suite : 1 200 points

Suite MSC Yacht Club : 1 500 points

Les points octroyés en fonction de l'Ambiance achetée seront également attribués aux membres occupant la même cabine, s'il y a plus d'un membre occupant la cabine. Exemple d'une croisière de 7 nuits en Ambiance Fantastica : si un seul membre occupe la cabine, 700 points seront crédités à la fin de la croisière. Si deux membres occupent la cabine, 700 points seront crédités à la fin de la croisière sur la carte de chacun des membres.

Les membres du MSC Voyagers Club (Classic, Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond) qui achèteront la croisière MSC World Cruise dans son intégralité tripleront leurs points en fonction de leur Ambiance ou du MSC Yacht Club. Les membres Welcome **tripleront leurs points** uniquement si la date d'inscription au Voyagers Club est antérieure à la date de réservation de la croisière MSC World Cruise.

Exceptionnellement, les points seront attribués lors de la réservation. Par exemple, si vous achetez l'Ambiance Bella, vous gagnez 2 100 points au lieu de 700 ; si vous achetez l'Ambiance Fantastica, vous gagnez 3 000 points au lieu de 1 000 ; si vous achetez l'Ambiance Aurea, vous gagnez 4 500 points au lieu de 1 500. Le triplement des points ne peut pas être accordé aux membres qui divisent la World Cruise en plus d'une réservation (par exemple : la moitié de la World Cruise en une réservation et l'autre moitié en une deuxième réservation). Pour bénéficier du triplement des points, la croisière MSC World Cruise est censée correspondre à l'ensemble de l'itinéraire et non pas seulement à une fraction de celui-ci.

À compter de mars 2022, les membres qui réservent un départ avec les MSC Voyagers Exclusives (réservations effectuées plus de 12 mois avant la date de départ) bénéficieront du **doublément de leurs points** pour le type d'ambiance choisi. Les points doubles sont crédités à la fin de la croisière. Le doublement des points n'est pas rétroactif et ne peut pas être combiné avec les avantages du programme Future Cruise Consultant (FCC).

b. FORFAITS PRÉPAYÉS :

MSC Cruises SA offre la possibilité d'acheter des services à bord avant la croisière. Les services qui peuvent être achetés avant la croisière comprennent les forfaits Restaurants de spécialités, les forfaits boissons, les forfaits Excursions et les forfaits Spa & Fitness (pour une liste complète des services inclus, veuillez consulter la section dédiée en ligne) et autres forfaits. Les services sont répartis entre ceux qui s'appliquent à tous les occupants de la cabine et ceux qui s'appliquent uniquement à un seul individu.

Les membres du MSC Voyagers Club gagneront 100 points par tranche de 150 \$/€ dépensés avant la croisière pour l'achat de forfaits MSC et de services inclus dans la croisière réservée (Pour les monnaies autres que l'euro (€) ou le dollar (\$), le taux de change du jour sera appliqué).

Il y a deux types de services prépayés : par cabine et pour chaque occupant de la cabine.

Les points seront calculés en fonction du montant total dépensé en services MSC à bord et payés avant la croisière par chaque occupant. Les dites **dépenses effectuées par cabine**, bénéficieront à tous les occupants d'une même cabine (et non à un seul des occupants). Les points seront répartis à parts égales entre les occupants de la cabine. Exemple de services à bord prépayés avant la croisière par cabine : pour **4 personnes** occupant la même cabine : le montant total des services à bord prépayés qui s'appliquent à tous les occupants de la cabine avant la croisière est de 600 \$/€. S'il y a quatre occupants de cabine, les dépenses pour le calcul des points de chaque occupant de cabine seront de 150 \$/€, ce qui équivaut à 100 points.

Les membres ne peuvent réclamer les points de personnes occupant la même cabine qu'eux et qui ne seraient pas membres. Les points dans les services à bord prépayés avant la croisière par les occupants d'une seule cabine seront attribués aux membres individuels qui ont prépayé les services à bord avant la croisière.

Exemple de services à bord prépayés avant la croisière pour une personne occupant seule la cabine : le montant total des services à bord prépayés pour une personne seule avant la croisière s'élève à 600 \$/€. Pour attribuer les points, le montant total est divisé par 150, ce qui donne 400 points. Seul l'occupant de la cabine qui bénéficie des services à bord prépayés qui s'appliquent à un seul occupant recevra la totalité des 400 points.

c. POINTS BONUS

- Points pour les croisières avec forfait inclus: les membres qui réservent une croisière avec un forfait inclus (exemple: un forfait boissons) gagneront des points bonus supplémentaires comme suit :

- 200 points pour le forfait boissons
- 100 points pour tout autre forfait

Les membres qui réservent une croisière avec un forfait Internet et un forfait boissons cumuleront un total de 300 points (200 points pour le forfait boissons + 100 points pour le forfait Internet). Le MSC Yacht Club est exclu du bonus supplémentaire de points pour le forfait boissons et Internet. Les points sont attribués environ 10 jours après la fin de la croisière.

- Si vous êtes déjà membre et que vous avez une croisière confirmée avec MSC Cruises SA, vous recevrez 100 points bonus, si vous **mettez à jour ou confirmez** vos coordonnées (e-mail, téléphone, téléphone mobile, adresse) au plus tard 72 heures avant le départ.

Il est possible de mettre à jour ou de confirmer les coordonnées dans l'espace personnel en ligne ou via l'enregistrement en ligne. Les points sont octroyés environ 10 jours après la fin de la croisière.

- Points anniversaire : les membres qui réservent une croisière dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire, obtiennent 200 points bonus. Les points seront octroyés environ 10 jours après la fin de la croisière.

- Accès anticipé aux nouvelles promotions périodiques du MSC Voyagers Club. Le nombre de points sera communiqué par e-mail dans le cadre d'une promotion temporaire avec des conditions spécifiques. Tous les points gagnés seront attribués environ 10 jours après la fin de la croisière. Selon les conditions, les points pourraient être attribués au moment de la réservation pour des promotions spécifiques.

2.1 SOLDE DES POINTS

Les membres peuvent consulter le solde de leurs points, leur niveau d'adhésion, la date d'expiration de la carte ainsi que les détails des croisières qu'ils ont effectuées via leur espace personnel en ligne MyMSC disponible sur notre site Internet. Les membres recevront également des mises à jour régulières sur leur solde de points à l'adresse électronique fournie lors de l'inscription.

3. STATUTS WELCOME, CLASSIC, SILVER, GOLD, DIAMOND ET BLUE DIAMOND

Le programme MSC Voyagers Club est composé de six statuts

- Welcome, Classic, Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond — qui correspondent au nombre total de points cumulés. Une carte spécifique est attribuée à chaque nouveau statut. La Cruise Card délivrée à bord fera office de carte MSC Voyagers Club et indiquera le statut de membre.

- Statut Blue Diamond : supérieur à 25 000 points

- Statut Diamond : entre 10 000 et 24 999 points

- Statut Gold : entre 4 300 et 9 999 points

- Statut Silver : entre 2 200 et 4 299 points

- Statut Classic : entre 1 et 2 199 points

- Statut Welcome : 0 point

Si aucune croisière n'est effectuée pendant 5 ans, le statut atteint est perdu, comme décrit dans la section 1, 1.4 Durée d'une adhésion.

Par exemple, si un membre Gold du programme MSC Voyagers Club ne voyage pas au cours des 5 années suivant la date de débarquement, son adhésion expirera.

Lorsque le nombre de points permet d'accéder à une catégorie supérieure, le membre recevra une nouvelle carte MSC Voyagers Club lors de la croisière suivante. Le numéro d'adhérent sera le même que précédemment. Le membre est informé de son appartenance à la nouvelle catégorie par e-mail après la croisière.

Suite à des croisières effectuées sur des navires différents et dans une période de moins de 10 jours, le passage d'un statut à un autre ne pourra pas être actualisé en temps réel.

3.1 Récupération des points des croisières précédentes

Les passagers qui complètent leur inscription au MSC Voyagers Club dans les 3 mois après leur date de débarquement recevront 500 points. Aucun point lié aux croisières précédentes ne sera reconnu si la date de débarquement de la dernière croisière remonte à plus de 3 mois.

Les mêmes critères de récupération des points des croisières précédentes s'appliquent aux passagers dont l'adhésion au MSC Voyagers Club a précédemment expiré (en cas d'absence de croisière dans les 5 ans suivant la date de leur dernier débarquement).

Les passagers qui adhéreront au programme MSC Voyagers Club dans un délai maximum de 3 mois après leur date de débarquement récupéreront tous les points de la croisière la plus récente.

3.2 Les points ne peuvent être transférés ou cédés à des tiers.

3.3 Les points n'ont aucune valeur monétaire et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent. Ils servent uniquement à bénéficier des avantages dans le cadre du programme MSC Voyagers Club.

3.4 Les points sont toujours attribués après la croisière et non pendant la croisière.

3.5 Il se peut que les points ne soient pas octroyés à tous les départs de croisière. Les membres doivent se renseigner avant d'effectuer leur achat, car il sera indiqué lorsque les points MSC Voyagers Club ne seront pas accordés pour certains départs.

3.6 Tout point délivré par erreur peut être révoqué ou modifié à tout moment à la seule discrétion de MSC Cruises SA et sans aucune notification.

4. AVANTAGES

4.1 Informations générales

4.1.1 Les membres du programme MSC Voyagers Club bénéficient d'avantages

distincts selon leur statut.

Ils sont de deux sortes

- a) des réductions sur l'achat d'une croisière MSC;
- b) des services, privilèges et remises à bord.

4.1.2 Le seul moyen d'être éligible aux avantages du MSC Voyagers Club est de fournir le numéro d'adhérent du MSC Voyagers Club au moment de la réservation de la croisière.

4.1.3 Les avantages sont répartis entre avantages personnels et avantages pour tous les occupants de la cabine. Les avantages personnels sont attribués au membre en tant que personne individuelle et ne peuvent bénéficier à un tiers. Les avantages liés à la cabine impliquent qu'ils sont partagés entre les occupants de la cabine (même s'il y a plusieurs membres).

4.1.4 Les avantages sont susceptibles d'être modifiés pour des raisons opérationnelles sans information préalable. L'ordre et les jours auxquels le membre peut bénéficier des avantages à bord peuvent varier selon la durée de la croisière et l'organisation propre au navire, et ne peuvent être contestés par les membres.

4.1.5 Les avantages ne sont pas tous accessibles aux membres âgés de moins de 18 ans. Ceux-ci, ou un parent ou tuteur légal, doivent vérifier les limites des dits avantages dans les Conditions Générales présentées dans ce texte.

4.2 RÉDUCTIONS MSC VOYAGERS CLUB

La réduction sur le prix de la croisière du membre MSC Voyagers Club est applicable à tous les occupants de la cabine et est valable toute l'année (Classic 5 %, Silver 5 %, Gold 5 %, Diamond 5 % et Blue Diamond 5 %) : elle n'a pas de restriction saisonnière et est valable par cabine. La remise est cumulable avec toutes les promotions et offres, sauf mention contraire dans les offres (la réduction ne peut pas être appliquée sur les réservations de groupe). Le statut Welcome est exclu de la réduction de 5 % du MSC Voyagers Club.

Dans ce cas, le numéro d'adhérent au MSC Voyagers Club doit être fourni au moment de la réservation de la croisière afin de bénéficier de tous les avantages offerts pendant la croisière et de gagner des points MSC Voyagers Club.

Les membres du MSC Voyagers Club peuvent partager leur réduction avec les autres occupants de leur cabine inclus dans leur réservation. MSC Croisiers SA n'accordera pas de points ni de réductions si le numéro de la carte n'est pas ajouté au moment de la réservation.

La réduction est uniquement appliquée au tarif de la réservation de la cabine.

La réduction n'est pas applicable sur les vols, transferts, taxes portuaires, hôtels, excursions, services prépayés et assurance. La possibilité de cumuler la réduction MSC Voyagers Club avec d'autres promotions pour l'achat d'une croisière doit toujours être vérifiée.

Les membres sont priés de vérifier directement auprès de leur agent de voyage ou auprès des conseillers MSC Croisiers.

Programme «MSC Voyagers Exclusives» :

L'offre peut être appliquée **sur n'importe quel départ de croisière** (à l'exception des croisières MSC World Cruise) et **est cumulable avec la réduction de 5 %** du MSC Voyagers Club.

Les MSC Voyagers Exclusives ne sont pas disponibles pour les membres Welcome. Si vous réservez plus de 12 mois avant le départ, nous vous **offrons une réduction supplémentaire de 5 %, les points doublés et 50 €/ \$ de crédit à bord du navire** pour les membres Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond.

Si vous réservez entre 9 et 12 mois avant le départ, nous vous **offrons une réduction supplémentaire de 5 %**.

La réduction peut être étendue à tous les occupants de la cabine, elle peut être appliquée à tous les départs (à l'exception des croisières MSC World Cruise). Elle n'est pas cumulable avec d'autres réductions et s'applique sous réserve de disponibilité. La réduction n'est pas cumulable avec les tarifs de groupe, sauf indication contraire dans les détails de la promotion elle-même. Les MSC Voyagers Exclusives peuvent être réservées en ligne en fournissant votre numéro d'adhérent au Club. La possibilité de réserver les MSC Voyagers Exclusives peut être limitée à une certaine période. La date d'expiration de la promotion sera communiquée en ligne. Les conditions générales des MSC Voyagers Exclusives peuvent varier selon le marché.

Réduction MSC Voyagers Selection :

Une sélection de départs est disponible périodiquement avec une réduction supplémentaire et conséquente (5 %, 10 % ou 15 %) pour tous les statuts (y compris Welcome). Les réductions peuvent être combinées avec la réduction de 5 % du MSC Voyagers Club (à l'exclusion des membres Welcome) et ne peuvent pas être combinées avec les MSC Voyagers Exclusives. La réduction supplémentaire peut varier en fonction des départs et des marchés. Cette réduction accordée peut être étendue à tous les occupants de la cabine. Elle ne peut pas être combinée avec des tarifs de groupe, sauf indication contraire dans les détails de la promotion elle-même.

Les départs MSC Voyagers Selection sont visibles en ligne dans la section MSC Voyagers Club, sur la page des offres, à bord et dans les agences de voyage. Les départs MSC Voyagers Selection peuvent être réservés en ligne en fournissant votre numéro d'adhérent au Club. La possibilité de réserver des départs MSC Voyagers Selection peut être limitée dans le temps. La date d'expiration de

promotions sera communiquée en ligne. Les conditions relatives à la MSC Voyagers Selection peuvent varier en fonction du marché.

4.2.1 Les remises à bord réservées aux membres peuvent être appliquées lors de l'achat ou à la fin de la croisière lorsque la facture est finalisée. Les membres ont l'obligation de vérifier si les réductions sont cumulables avec d'autres promotions en cours à bord. MSC Croisiers SA ne peut être tenue pour responsable des erreurs et/ou omissions concernant les réductions MSC Voyagers Club à bord.

4.3 Avantages MSC Voyagers Club

• Espace personnel en ligne MSC Voyagers Club [Welcome, Classic, Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres peuvent créer leur propre compte pour consulter leur statut, leur solde de points et la date d'expiration de leur carte.

• Newsletter spéciale MSC Voyagers Club [Welcome, Classic, Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : la newsletter est envoyée aux membres du MSC Voyagers Club qui ont indiqué une adresse électronique lors de l'inscription pour recevoir uniquement les communications importantes du MSC Voyagers Club.

• Etiquettes pour bagages personnalisées MSC Voyagers Club. [Welcome, Classic, Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : MSC Voyagers Club propose des étiquettes pour bagages personnalisées dans le carnet de voyage remis au client.

L'étiquette pour bagage doit être attachée sur les bagages à embarquer, afin que ceux-ci soient livrés directement en cabine à bord.

• Événement spécial réservé aux membres [Classic, Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres recevront une invitation à bord avec tous les détails concernant l'événement (accueil personnalisé du commandant et spectacle de divertissement pendant l'événement). Ils peuvent contacter la Réception - Service Clients pour obtenir plus d'informations. Non disponible sur les croisières de moins de 4 nuits.

Tous les membres du MSC Voyagers Club âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte partageant la même cabine.

• Cruise Card personnalisée avec le statut de membre [Classic, Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres verront leur niveau imprimé au dos de leur Cruise Card directement à bord. La Cruise Card identifie le membre à bord et doit être fournie pour obtenir les avantages correspondants.

• Remise sur l'achat de vos photos : 20 % de remise sur les prix à bord pour les membres des statuts Classic, Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond. Valable au Photo Shop uniquement sur la croisière en cours.

La remise n'est pas valable dans le cadre des séances photo Timeless ou Iris, ni pour toute photographie prises lors de séances photo privées ou de groupe.

Elle est cumulable avec d'autres offres proposées au Photo Shop, selon les indications à bord. Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• Remise sur une large sélection d'accessoires numériques : 10 % de remise sur les prix à bord pour les membres Classic, Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond. Valable au Photo Shop uniquement sur la croisière en cours.

Elle est cumulable avec d'autres offres du Photo Shop, selon les indications à bord. Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• Remise sur les forfaits internet : 5 % de remise sur les prix à bord pour les membres Classic, Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond uniquement. Elle peut être combinée avec d'autres offres, sauf à l'Internet Café.

Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• 50% de remise sur l'achat d'une session au simulateur FI : valable uniquement sur les prix à bord pour les membres Classic, Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond sur la croisière en cours. Elle est cumulable avec toute autre offre, selon indications. Valable pour une seule transaction par croisière.

Non disponible pour les membres âgés de moins de 18 ans.

• Remise sur l'achat d'un forfait blanchisserie : 10 % de remise sur les prix à bord valable pour les membres Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond uniquement sur la croisière en cours. Non cumulable avec d'autres offres. Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• Remise sur l'accès à l'Espace thermal et sur tous les services des espaces spa, beauté et fitness : 10 % de remise sur les prix à bord pour les membres Welcome, Classic et Silver; 20 % de remise sur les prix à bord pour les membres Gold, Diamond et Blue Diamond.

Elle peut être combinée avec toute autre offre. Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• Remise lors de votre premier achat au MSC Logo Shop : Les membres peuvent bénéficier de remises sur les articles de marque MSC uniquement.

10 % de remise sur les prix à bord pour les membres Classic et Silver; 15 % de remise sur les prix à bord pour les membres Gold, Diamond et Blue Diamond.

La remise n'est pas cumulable avec d'autres promotions et s'applique uniquement lors du premier achat et pour les transactions de plus de 50 €.

Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• 10% de remise sur vos achats dans le minibar : valable uniquement sur les prix à bord pour les membres Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond pour la croisière en cours uniquement et non cumulable avec d'autres offres. La remise sera déduite du total des dépenses au minibar et appliquée à la fin de la croisière.

Non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• Récompense pour chaque statut supérieur atteint [Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : Les membres Silver, Gold, Diamond et Blue Diamond recevront un pin's de membre lorsqu'ils atteindront un statut pour la première fois. Les pin's seront uniquement remis à bord et ne pourront pas être envoyés au domicile des membres.

Les pin's seront attribués une fois par changement de statut à tous les membres éligibles du MSC Voyagers Club. Disponible pour les membres du MSC Voyagers Club âgés de plus de 10 ans au moment de la croisière.

Le pin's ne peut pas être utilisé comme moyen d'identification du membre. Rendez-vous au Point Info du MSC Voyagers Club pour recevoir votre pin's.

Les membres Blue Diamond recevront le pin's Blue Diamond directement dans leur cabine lors de leur première croisière en tant que membre Blue Diamond.

• Priorité dans le cas d'une demande de changement de l'horaire du dîner [Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres auront la possibilité d'utiliser une file prioritaire au comptoir des restaurants pour changer leurs préférences et l'heure de réservation de leur table. Le comptoir des restaurants est disponible à l'entrée du restaurant.

En fonction du navire et de l'itinéraire, la ligne prioritaire peut ne pas être disponible.

• Séance offerte d'une heure dans l'espace thermal [Gold, Diamond, Blue Diamond] : avantages non disponibles pour les membres du MSC Voyagers Club de moins de 18 ans. Les membres doivent réserver la séance en appelant directement le spa, à l'avance.

L'avantage peut être utilisé une fois par croisière et par membre.

• Cadeau spécial [Gold, Diamond, Blue Diamond] : offert une fois par croisière et par membre pendant la croisière, peut varier en fonction du navire et de la destination.

Non disponible pour les membres du MSC Voyagers Club âgés de moins de 10 ans au moment de la croisière. Non disponible sur les croisières de moins de 4 jours.

• Débarquement prioritaire en fin de croisière et accès prioritaire aux bus de transfert : [Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres seront informés la veille du débarquement par un message remis en cabine.

Les membres doivent contacter la Réception - Service Clients pour plus d'informations et pour réserver le service prioritaire au débarquement.

Si aucune réservation n'est faite, les membres suivront la procédure de débarquement standard définie à bord.

L'accès aux bus de transfert ne sera disponible que si le membre l'a réservé. Cet avantage n'est valable que pour le dernier jour de débarquement.

• Une photo offerte [Diamond, Blue Diamond] : une photo est offerte aux membres Diamond et Blue Diamond. La photo est choisie par le passager.

La photo sera au format 13x18 cm.

Le membre peut choisir un format de photo différent en ne payant que la différence de prix.

La photo doit faire partie des photos déjà imprimées par le Photo Shop.

Il est obligatoire de choisir une photo de soi-même.

La photo offerte n'est pas valable dans le cadre des séances photo Timeless ou Iris, ni pour les photos privées, les shootings privés ou les photos de groupe.

• Gâteau d'anniversaire offert [Silver, Gold, Diamond, Blue Diamond], les membres seront invités au restaurant pour un moment privilégié à l'occasion de leur anniversaire. Le Maître d'hôtel ou le personnel du restaurant livrera un gâteau à la table du membre, offert avec les compliments du MSC Voyagers Club.

Les membres peuvent donner une préférence sur le jour et l'heure de réception du gâteau d'anniversaire, en s'enregistrant auprès de la Réception - Service Clients à bord.

Le gâteau d'anniversaire ne sera livré que si l'anniversaire du membre a lieu pendant la croisière (à l'exception du jour de débarquement).

• Peignoir et pantoufles de courtoisie dans la cabine [Gold, Diamond, Blue Diamond] : disponibles pendant la croisière et réservés aux adultes. Le peignoir est, à laisser dans la cabine à la fin de la croisière. Privilège non disponible pour les membres du MSC Voyagers Club âgés de moins de 18 ans.

• Accès anticipé au théâtre pour assister aux spectacles [Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres peuvent accéder au Théâtre entre 30 et 15 minutes à l'avance, ayant ainsi la chance d'éviter la foule et de profiter de l'ambiance du Théâtre. Les membres doivent présenter leur Cruise Card à l'entrée du Théâtre pour être acceptés. Il est toujours obligatoire de réserver sa place au Théâtre.

• Une session offerte au simulateur FI [Gold, Diamond, Blue Diamond] : les membres peuvent profiter d'une session offerte sur le simulateur FI. Les membres doivent présenter leur Cruise Card à la réception pour bénéficier de cet avantage. Cet avantage ne peut être utilisé qu'une seule fois par croisière.

• Dépôt prioritaire des bagages [Diamond, Blue Diamond] : les membres peuvent bénéficier d'un service de dépôt prioritaire des bagages avant l'embarquement au terminal de croisière. Les membres devront apposer une étiquette sur leurs bagages pour bénéficier de cet avantage. Les bagages doivent être déposés au point de dépôt avec l'étiquette pour bagage personnalisées MSC Voyagers Club Diamond / Blue Diamond.

Selon le port, les points de dépôt prioritaires peuvent ne pas être disponibles.

• Accès prioritaire au check-in [Diamond, Blue Diamond] (dans les ports disponibles) : Pour bénéficier de cet avantage, il est obligatoire de présenter la carte MSC Voyagers Club Diamond/Blue Diamond, les étiquettes bagages ou le numéro d'adhérent au check-in du terminal de croisière.

Le numéro d'adhérent est disponible dans le carnet de voyage ou en imprimant une version pdf de la carte électronique avant le jour de l'embarquement.

Veillez noter que la file prioritaire à l'enregistrement n'est disponible que le premier jour de la croisière, le jour de l'embarquement.

• Ligne téléphonique dédiée pour joindre notre Contact Center [Diamond, Blue Diamond] : les membres bénéficieront d'une ligne téléphonique prioritaire avec un spécialiste du MSC Voyagers Club lorsqu'ils appelleront le Contact Centre MSC. Cela ne garantit pas l'absence de temps d'attente au téléphone, qui peut toujours exister, en particulier en période de forte demande.

• Bouteille d'eau gratuite [Diamond, Blue Diamond] : une bouteille d'eau gratuite sera livrée dans la cabine des membres le premier jour de la croisière. La bouteille est prévue par membre (ex : 3 membres dans la même cabine recevront trois bouteilles d'eau).

• Check out différé [Diamond, Blue Diamond] : check out tardif le jour du débarquement pour les membres Diamond et Blue Diamond après l'arrivée du navire au port (certaines limitations peuvent s'appliquer en fonction des opérations du navire). Les membres doivent vérifier l'heure du transfert pour s'assurer qu'ils peuvent bénéficier de ce privilège. Plus de détails sont disponibles en contactant la Réception - Service Clients et/ou le Point Info MSC Voyagers Club.

• MSC Voyagers Club Diamond Party [Diamond, Blue Diamond] : les membres recevront une invitation à bord pour participer à une soirée exclusive où ils pourront rencontrer d'autres membres du MSC Voyagers Club Diamond et Blue Diamond. Non disponible sur les croisières de moins de 4 jours. Tous les membres du MSC Voyagers Club âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés à la soirée par un adulte partageant la même cabine qu'eux.

• Douceur chocolatée [Diamond, Blue Diamond] : un cadeau chocolaté de Venchi sera livré pendant la croisière directement dans la cabine. Non disponible sur les croisières de moins de 4 jours.

• Dîner offert dans un restaurant de spécialités [Diamond, Blue Diamond] : les membres ont le droit de profiter d'un "menu dégustation", lors du dîner, dans un restaurant de spécialités une fois pendant la croisière (boissons exclues).

Les membres peuvent étendre leur invitation à un occupant de la même cabine une seule fois et seulement si le compagnon de cabine n'est pas un membre Diamond ou Blue Diamond. Les restaurants de spécialités peuvent ne pas être disponibles sur toutes les classes de navires. Les membres de moins de 18 ans doivent être accompagnés pour bénéficier de ce privilège. Les membres ne sont pas autorisés à apporter des boissons provenant de l'extérieur dans le restaurant. Le privilège est valable dans certains restaurants de spécialités uniquement. De plus amples informations sont disponibles à bord.

• Vin pétillant et macarons en cabine [Diamond, Blue Diamond] : une fois par cabine et par croisière.

Privilège non disponible pour les membres de moins de 18 ans.

• Choix parmi une sélection exclusive d'oreillers [Diamond, Blue Diamond] : les membres Diamond et Blue Diamond peuvent choisir leur oreiller parmi une sélection exclusive. Les options disponibles pourront être consultées par le membre à tout moment dans la cabine. Le membre peut exprimer sa préférence auprès du personnel de cabine. Privilège disponible sur certains itinéraires et navire, sous réserve de disponibilité à bord.

• Priorité pour l'attribution d'un surclassement de cabine gratuit [Diamond, Blue Diamond] : Les membres Diamond et Blue Diamond sont prioritaires pour le surclassement en cabine. Le surclassement n'est pas garanti et ne s'applique que lorsqu'il y a des cabines disponibles. Le surclassement reste à la seule discrétion de MSC Croisiers SA. MSC Croisiers SA ne peut pas garantir que toutes les réservations faites pour un groupe de personnes - amis, familles... - seront surclassées de la même façon ou que toutes les cabines seront proches les unes des autres. Les membres seront informés de leur surclassement quelques jours avant le jour d'embarquement.

• Un ticket de navette MSC offert (excursion) [Blue Diamond]. Le ticket de transfert gratuit en navette est disponible pour les membres Blue Diamond uniquement. Cet avantage peut être utilisé une fois par croisière et par membre. Le membre bénéficiera d'un transfert gratuit uniquement pour le premier port disponible. Le ticket de transfert est envoyé directement dans la cabine.

• Heure d'arrivée flexible au port [Blue Diamond] : les membres Blue Diamond peuvent bénéficier d'une arrivée flexible au port. Le respect des horaires d'exploitation du navire reste obligatoire (il peut y avoir certaines limitations, en fonction du port et des opérations du navire).

• Rencontre privée avec le commandant ou un officier MSC [Blue Diamond] : les membres recevront une invitation pour une rencontre privilégiée avec le commandant ou un officier MSC. Les détails seront communiqués directement à bord en fonction des opérations du navire.

• Forfait Internet Browse offert [Blue Diamond] : les membres bénéficieront gratuitement du forfait Internet Browse à bord, valable pour 1 appareil uniquement.

Si les membres souhaitent passer au forfait Browse & Stream, ils peuvent le faire en payant un supplément. Cet avantage n'a aucune valeur monétaire si un forfait internet est acheté au préalable en même temps que la croisière ou en tant que forfait prépayé.

- Accès au check-in dédié du MSC Yacht Club [Blue Diamond] : selon le port, les membres peuvent profiter d'une zone d'accueil MSC Yacht Club lors du processus d'enregistrement. Les membres peuvent présenter leur billet de croisière pour être identifiés comme Blue Diamond, et procéder au check-in.

Le MSC Yacht Club n'est pas disponible dans tous les ports et il peut y avoir des limitations d'accès en fonction des opérations du port d'embarquement.

- Dépôt de bagages au point MSC Yacht Club [Blue Diamond] : les membres peuvent déposer leurs bagages dans la zone de dépôt des bagages MSC Yacht Club. Les membres doivent appliquer l'étiquette bagage personnalisée et s'identifier en tant que membres Blue Diamond afin d'accéder à l'avantage. Le service de dépôt de bagages MSC Yacht Club n'est pas disponible dans tous les ports.

- Accès prioritaire aux chaloupes lors du débarquement [Blue Diamond] : les membres bénéficieront d'un accès prioritaire aux chaloupes uniquement dans les ports sélectionnés où celles-ci sont nécessaires. Des tickets d'accès prioritaire aux chaloupes seront délivrés dans la cabine du membre. Grâce à ce ticket, les membres pourront bénéficier d'une priorité immédiate dans la file d'attente.

Non disponible sur les croisières de moins de 4 nuits.

- Option "My Choice" pour le dîner [Blue Diamond] : les membres peuvent profiter de l'option de restauration My Choice; les membres n'ont pas besoin de communiquer leur préférence, ils auront la possibilité d'aller dans un restaurant dédié avec une flexibilité horaire.

- Excursion « Behind the Scenes » (Découvrez l'envers du décor) [Blue Diamond] : les membres Blue Diamond peuvent participer à une visite gratuite à bord du navire. Les détails de la visite seront disponibles directement à bord. Privilège disponible sur certains itinéraires et navires qui proposent l'excursion, sous réserve de disponibilité.

4.4 Tous les avantages décrits ci-dessus sont attribués aux membres selon leur statut. Le moment et le lieu où ils sont proposés peuvent varier selon la croisière, la destination et la durée du voyage. Les avantages peuvent être modifiés sans préavis pour des raisons de disponibilité et/ou opérationnelles. Pour de plus amples informations sur les avantages, veuillez contacter le Point Info MSC Voyagers Club ou la Réception - Service Clients à bord, ou rendez-vous sur notre site internet.

5. CHANGEMENTS LIÉS À L'ANCIEN PROGRAMME MSC VOYAGERS CLUB

À partir du 07/11/2024, le programme MSC Voyagers Club a été remodelé avec de nouveaux mécanismes et avantages. Les membres de l'ancien programme MSC Voyagers Club qui ont plus de 25 000 points seront reconnus comme membres Blue Diamond. Le statut Blue Diamond est exclu des tarifs Family & Friends, des programmes Status Match et des remises employés. Les principaux changements concernent l'extension de la validité d'expiration de 3 à 5 ans, la suppression de l'attribution de points pour les dépenses à bord et l'introduction de nouvelles façons de cumuler des points, comme indiqué aux points 2.b et 2.c. Tous les membres existant avant la refonte du programme MSC Voyagers Club conserveront le même numéro de carte et bénéficieront des nouveaux avantages offerts par la refonte du programme.

6. RÈGLEMENT GÉNÉRAL

6.1 MSC Croises SA se réserve le droit de modifier ou de compléter tout ou partie de ces Conditions Générales sans préavis.

6.2 MSC Croises SA se réserve le droit d'exclure tout membre du programme MSC Voyagers Club sans préavis, à sa discrétion et sans qu'il soit possible de faire appel de la décision.

En cas d'exclusion et/ou de suppression du statut du membre, les points cumulés jusqu'alors et les avantages associés seront annulés. MSC Croises SA se réserve le droit de refuser une adhésion sans préavis.

6.3 Les personnes morales, et le personnel des dites compagnies et les employés de MSC Croises SA sont exclus du programme.

Aucun point ne sera attribué pour l'Ambiance achetée ni pour un service à bord prépayé si le membre bénéficie d'un voyage gratuit ou spécial. La croisière ne permettra pas d'accéder à un statut de niveau supérieur.

6.4 Les membres qui doivent communiquer un changement d'adresse postale peuvent le faire directement dans l'Espace Personnel de la rubrique MSC Voyagers Club sur le site internet.

6.5 Les points et avantages attribués aux membres sont strictement personnels et ne peuvent en aucun cas être cédés, transférés, vendus, convertis en argent ou bien remboursés en cas d'utilisation partielle. Les points relatifs à une croisière avec vols privatisés MSC (Charter) seront comptabilisés comme une croisière classique.

6.6 Chaque membre ne peut détenir qu'un seul numéro d'adhérent au MSC Voyagers Club. En cas d'erreur se traduisant par plus d'un numéro d'adhérent

attribué à un même membre, MSC Croises SA transférera les points cumulés sur un seul numéro d'adhérent et annulera les autres numéros.

6.7 Les points seront crédités uniquement si le numéro d'adhérent de la carte est inséré lors de la réservation et si la croisière a été intégralement réalisée. Si un membre n'embarque pas à bord du navire, les points ne seront pas attribués.

Si le membre n'embarque pas à bord du navire, les points pour les services prépayés ne seront pas attribués et la croisière ne sera pas prise en compte pour le calcul des points et l'évaluation du statut.

Si un membre n'embarque pas sur la croisière, les avantages par cabine ne seront pas appliqués à la cabine initialement occupée par le membre, dans le cas où les autres occupants de la cabine ne seraient pas membres du MSC Voyagers Club. En cas d'annulation de la croisière par MSC, se reporter aux Conditions énoncées sur la brochure ou sur le site Internet.

Les points pour l'ambiance achetée ne seront pas attribués en cas de promotions «spéciales MSC», seuls les points pour les services à bord prépayés, les points de l'offre groupée et les points bonus seront reconnus.

6.8 MSC Croises SA se réserve le droit d'amender, de modifier ou de changer l'ensemble des Conditions Générales du programme MSC Voyagers Club à tout moment et sans préavis en publiant les modalités modifiées sur son site Internet. Les Conditions Générales modifiées prendront effet immédiatement, dès leur publication sur nos sites et dès la date de lancement du MSC Voyagers Club indiqué dans ces Conditions Générales. Les membres doivent donc régulièrement consulter ces Conditions Générales afin de se tenir informés d'éventuels amendements, modifications ou changements.

Nous nous réservons également le droit d'interrompre le programme MSC Voyagers Club, avec ou sans préavis. Nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables par les membres, ou les tiers, au cas où ce droit serait exercé.

En outre, nous sommes susceptibles de modifier les présentes conditions ou d'en ajouter de nouvelles. Ces informations additionnelles, ou modifiées, seront intégrées aux présentes Conditions Générales. Toutefois, en cas de conflit direct entre les informations ajoutées, ou modifiées, et les dispositions du présent document, celles qui prévaudront seront celles indiquées dans le présent document.

6.9 Le présent règlement est soumis au droit belge et à la compétence exclusive des tribunaux belges.

7. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

La politique de confidentialité et les modalités de traitement des données sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://www.msccruises.be/fr/confidentialite>